

des idées

des événements

des hommes

Le débat sur le discours du trône

# Une politique d'immigration pour le Québec de 1974

par JEAN BIENVENUE

● Par-delà les généralités innombrables auxquelles il donne lieu, le débat sur le discours du Trône a suscité cette année à Québec un certain nombre d'interventions remarquables dont Laurent Laplante signalait lundi quelques cas et dont le ministre actuel de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, a fourni mardi un autre exemple. Soulignant que, pour la première fois dans l'histoire de la législature québécoise, le discours du Trône traitait de l'immigration d'une façon explicite, le ministre en a profité pour décrire les grands traits de la politique qu'il entend donner au Québec en ce domaine. Voici de larges extraits de son discours.

De 1946 à 1973, soit en 27 années, le Québec a accueilli environ 755.000 immigrants, soit une moyenne annuelle de près de 28.000 personnes depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cet apport de population extérieure représente 12% de la population totale actuelle du Québec.

Cependant, depuis cinq ans, le phénomène migratoire a fortement baissé: 28.320 personnes en 1969, 23.261 en 1970, 19.222 en 1971, 18.592 en 1972. L'année 1973 semble amorcer une remontée vers le niveau moyen antérieur avec 26.871 nouveaux venus. On peut toutefois se demander si ce mouvement n'est pas en partie la conséquence de l'opération "Mon Pays", c'est-à-dire la régularisation du statut d'un certain nombre d'immigrants illégaux. Nous ne disposons pas encore des chiffres des trois premiers mois de cette année et il est alors impossible d'indiquer la tendance actuelle.

migration francophone et je vous avoue que l'évolution actuelle de ce mouvement me préoccupe. Et pour cause: la répartition linguistique de l'immigration venue au Québec depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale est très exactement inversement proportionnelle à celle de la population québécoise: 82% d'immigrants non francophones et 18% dont le français est la langue d'usage. Le rapport statistique pour 1972, publié le 20 mars dernier par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, fait état d'une aggravation de la situation: en effet, seulement 15% des immigrants venaient de pays de dernière résidence entièrement ou partiellement de langue française

tandis que 39% provenaient de pays de dernière résidence entièrement ou partiellement de langue anglaise (contre 26% en 1968).

**Les enjeux de l'immigration**

Face à un tel état de choses, on pourrait être tenté d'adopter une attitude négative, sinon agressive vis-à-vis des nouveaux arrivants et de leur faire assumer la responsabilité de tous nos maux. Sans doute devons-nous tenir compte de cette situation dans le grand débat linguistique qui s'amorce. Par contre, j'affirme avec beaucoup de conviction qu'il serait profondément injuste et très dangereux de leur faire porter à eux seuls le fardeau de la défense de notre langue et de notre culture.

Je viens d'attirer l'attention sur les tendances actuelles de l'immigration au Québec et principalement sur son ralentissement. Or, ce qui est beaucoup plus grave, ceci arrive au moment même où apparaissent les premières conséquences de la dénatalité: aujourd'hui, ce sont des écoles élémentaires qui se ferment; demain ce seront des polyvalentes, des collèges et des universités; après-demain, ce seront des entreprises et des usines et ainsi le mal aura gagné le noyau même de l'économie québécoise.

De toute nécessité, notre nouvelle politique d'immigra-

tion doit donc se situer au cœur d'une triple contrainte: démographique, économique, culturelle et linguistique.

Pour relever victorieusement ce défi considérable, le Québec dispose d'un micro-ministère, en opération depuis à peine quatre ans, dont le budget n'atteignait même pas 6 millions et demi de dollars cette année. Sur ce montant, la contribution nette du Québec n'atteignait que 2 millions de dollars. Vous comprendrez mieux alors pourquoi mon ministère, avec de tels moyens de fortune, s'est surtout attaché à dépanner les nouveaux arrivants et à développer des programmes incomplets d'adaptation linguistique.

Il est clair que pour remplir la mission que me trace le discours inaugural, le Québec doit investir beaucoup plus qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour.

Cependant, avant de mettre en place une politique d'immigration plus dynamique et qui rencontre les besoins du Québec, il faudra d'abord franchir un obstacle majeur: celui de notre absence doublée de notre ignorance, qui fait que nous ne connaissons pas les candidats à l'immigration, que nous ne les sélectionnons pas, que nous ne les recrutons pas, que nous ne savons pas qui arrive au Québec et par conséquent que nous ignorons s'ils correspondent à nos besoins.

En d'autres termes, et pour quoi se le cacher, le Québec

n'a aucune présence ni aucun pouvoir en ce qui concerne la sélection et le recrutement de ses nouveaux venus. Il devient alors impossible de les informer adéquatement sur la situation linguistique particulière de la province. Par ailleurs, nous n'avons guère plus de moyens en ce qui concerne l'intégration socio-culturelle des immigrants dont la sélection nous échappe.

**Information, sélection et recrutement**

Le ministère québécois de l'Immigration a déjà édité de nombreux documents bilingues (en français et dans la langue nationale du pays d'origine) destinés à informer les candidats à l'immigration. Ce qui fait défaut, et que je m'efforce actuellement d'obtenir d'Ottawa dans le cadre d'un dialogue franc, cordial et paisible amorce voici plusieurs mois, c'est l'accès à tous les dossiers des candidatures destinées au Québec qui sont déposés dans les ambassades canadiennes à l'étranger. Il me faut donc obtenir le droit de participer à la sélection et au recrutement, ce qui n'est nullement incompatible avec l'article 95 de la Constitution canadienne qui fait de l'immigration un domaine de compétence partagée.

Actuellement, le ministère québécois ne dispose que de

sept agents en poste à l'étranger: 4 se trouvent à la délégation générale du Québec à Paris et 3 résident dans des ambassades canadiennes (Athènes, Beyrouth et Rome) dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale signée le 18 mai 1971.

Ces agents ne rencontrent que les candidats du pays où ils sont en mission et sous deux conditions: il faut que ces derniers acceptent l'entrevue et cela après avoir été explicitement référés par les agents fédéraux. Par ailleurs, les agents du Québec n'ont pas de pouvoir propre de recrutement aux termes de l'entente.

Pour répondre aux contraintes déjà expliquées, une telle situation ne saurait convenir et les termes de l'entente doivent conséquemment être renégociés. Une politique satisfaisante d'information, de sélection et de recrutement devrait alors être fondée sur trois principes essentiels:

Premier principe, LA POLARISATION: mon ministère disposerait d'une équipe de 4 ou 5 agents d'immigration localisée dans un pôle continental: Europe, Afrique, Asie, Amérique latine. L'Amérique du Nord serait ouverte depuis le Québec. Il conviendrait de déterminer exactement le lieu d'implantation de ces pôles.

Second principe, LA LOCALISATION: l'entente actuelle

devrait être revue pour obtenir que les ambassades canadiennes soient non seulement des lieux de résidence permanente des agents provinciaux dans les pôles où il n'y a pas de maison du Québec, mais également des lieux d'accueil des missions itinérantes de sélection et de recrutement.

Troisième principe, LA MOBILITE: les agents d'immigration du Québec rayonneraient depuis leur base pour deux types d'intervention:

- d'une part, des missions périodiques de sélection, selon des calendriers établis en accord avec les autorités fédérales, missions au cours desquelles seraient examinées et traitées TOUTES les candidatures destinées au Québec. La province devrait en outre, c'est la conclusion logique qui en découle, obtenir le droit de s'opposer à des candidatures qui ne correspondent pas à ses besoins. Faute d'obtenir un tel droit pourtant bien justifié par un Québec si différent des autres provinces, on devrait sans doute se résigner à légiférer sur un éventuel permis de travail;
- d'autre part, des missions de recrutement destinées à stimuler les mouvements migratoires, soit des missions générales de recrutement dans des bassins qui intéressent le Québec et notamment les pays francophones ou ceux dont les résidents sont francophobes (j'inclus même parmi ces derniers les citoyens du Royaume-Uni), soit des missions spécifiques de recrutement destinées à combler certaines pénuries de main-d'oeuvre. Je souhaiterais même que des employeurs québécois se joignent à de telles missions.

Tout ceci contribuerait à informer adéquatement les candidats à l'immigration et à en faire ceux dont le Québec a besoin au double niveau quantitatif et qualitatif. Il va de soi qu'une telle politique suppose d'excellents outils de la connaissance: la jeune direction de la recherche du ministère se développe en ce sens et des mécanismes de concertation s'implantent présentement entre le ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre et celui de l'Immigration.

connaissions la nécessité pour le Québec auquel nous sommes fiers d'appartenir, de défendre sa langue et sa culture et nous voulons participer à cet effort collectif. Mais de grâce, pas de discrimination et surtout ne faites pas porter aux seuls immigrants la responsabilité de cette entreprise.

Je me contenterai de souligner plusieurs aspects qui me paraissent essentiels:

- 1) une intégration harmonieuse présuppose que la communauté soit accueillante sans arrière-pensée. Il faudra donc dépenser des efforts pour sensibiliser et informer la population sur l'apport culturel et économique de nos frères d'autres origines;
- 2) Nous allons beaucoup investir auprès des enfants et des adolescents, en multipliant des expériences comme celle du Carnaval du bout du monde qui a vu une quarantaine de jeunes immigrants venus de Montréal partager une longue fin de semaine avec des jeunes Québécois de la région de Chicoutimi; il est plus facile de s'apprécier quand on se connaît mieux;
- 3) Nous allons développer nos programmes de formation linguistique destinés aux adultes. J'ai déjà annoncé le 5 décembre dernier que les cours de français seraient portés de 20 à 30 semaines à compter du 1er avril prochain. L'actuel conflit qui dure depuis plus de deux mois dans les COFI de la CECM m'incite à penser que nous n'avons pas encore trouvé la formule idéale en ce domaine et que mon ministère ne peut plus se contenter de jouer le rôle d'un simple intermédiaire, mais doit disposer de plus de pouvoirs au plan du recrutement des étudiants, au plan financier et au plan juridique. Une double négociation doit donc être menée en ce domaine, d'une part avec Ottawa pour étudier des formules de financement plus adéquates, d'autre part avec les ministères québécois concernés;
- 4) Je me permettrai d'insister à nouveau sur la nécessité de faire en sorte que les services de santé et de bien-être soient fournis en français aux nouveaux arrivants sous peine de les voir utiliser l'anglais pour une partie importante de leurs communications avec la communauté;
- 5) Enfin, je rappellerai l'impact considérable du programme fédéral du multiculturalisme sur les politiques linguistiques du Québec et la nécessité d'une coordination étroite sous peine d'annuler une partie des efforts entrepris.

**LIBRE OPINION**

## Anges et démons en christianisme

par EDMOND ROBILLARD, o.p.

En principe, pour un Juif, Dieu seul, et pour un Chrétien Dieu et Jésus-Christ seuls, suffisent à expliquer tout ce qui se passe au ciel et sur la terre, en bien ou en mal, et à réaliser notre salut.

Le problème des Anges, bons ou mauvais, n'est pas un problème religieux, mais un problème philosophique ou scientifique.

Les philosophes, pour ce qui les concerne, ont toujours eu de la difficulté à accepter l'idée que l'homme soit le dernier mot ou le sommet de l'intellectualité. L'intelligence, en l'homme, est trop limitée par sa condition charnelle; elle doit exister quelque part à l'état parfait, à l'état pur.

Nuls plus que les évolutionnistes n'ont contribué à maintenir cette conviction dans notre vingtième siècle. "Le monde, disait Bergson, est une machine à faire des dieux" — n'imaginez pas que ses "dieux" allaient être empêchés de "penser" par un rhume ou une bronchite. Les philosophes anciens raisonnaient de même, à partir d'autres schèmes. S. Thomas a écrit un opuscule sur les "Substances séparées" qui est, précisément, une discussion de théories émises par des philosophes anciens, grecs ou arabes, presque tous non chrétiens, sur l'existence et la nature des Anges.

conçu selon un plan régulier et prévisible? Une explication, en dehors de leur discipline à vrai dire, mais plausible, était l'hypothèse de l'existence de "génies" ou d'"esprits" bons ou mauvais, chargés de favoriser ou d'empêcher le "cours de la nature". Les "hypothèses" sont là pour fournir sinon à la science elle-même, du moins à l'homme qu'est le scientifique, un essai de réponse là où sa discipline n'en a plus.

Le monde grec aussi bien que le monde oriental était donc "naturellement" plein d'anges, d'esprits, de génies, explicateurs de ce qui ne pouvait s'expliquer autrement, en bien ou en mal. Les récits bibliques, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, n'ont fait qu'intégrer la thèse philosophique ou l'hypothèse scientifique. Leur attitude pourrait se ramener à ceci: "Si de tels êtres existent, chose certaine, ils sont comme nous créatures de Dieu; bons ou mauvais, ils sont jugés par lui". Jésus ne procède pas autrement; en face d'un épileptique, il ne redige pas une dissertation médicale pour marquer la distinction entre l'épilepsie phénomène hystérique, l'épilepsie phénomène physiologique, ou l'épilepsie possession diabolique. Il voit le phénomène comme ses contemporains le voient, ou du moins il entre pour le traiter dans leurs catégories. Il ne s'arrête pas à "dogmatiser" sur le cas.

Signalons cependant un point digne d'attention. Pour souligner la transcendance de leur Dieu, les Juifs avaient cru utile d'introduire les Anges comme intermédiaires des plus indispensables entre Dieu et son oeuvre. Alors que les Juifs des temps plus reculés n'avaient éprouvé aucun scrupule à nous montrer Dieu se promenant aux côtés d'Adam, dans le Paradis terrestre, les Juifs d'une époque plus récente avaient craint que cette manière de parler ne portât atteinte, dans les esprits non avertis, à la majesté divine. Ils avaient donc pris le parti

de substituer, partout où cela leur avait été possible, un "ange du Seigneur" au "Seigneur lui-même"; de la sorte, tout en maintenant l'idée que Dieu s'occupait paternellement de chaque homme, ils affirmaient aussi hautement que Dieu était au-dessus de toute créature et appartenait à un monde meilleur que le nôtre.

l'alliance, balayer d'un seul coup toute l'armée des anges, et établir désormais "un seul médiateur" entre Dieu et les hommes, il se trouva, par une circonstance fortuite, qu'elle justifia plutôt l'hypothèse angélique, et mit seulement sous la dépendance du Christ ces mêmes anges que les Juifs avaient mis sous la dépendance du Très-Haut.

Or les chrétiens d'origine juive, au tout début du christianisme, appliquèrent par contagion ou par avatarisme le même traitement au Christ ressuscité. Alors que le Jésus des évangiles cotoyait justes et pécheurs, le Christ des Juifs chrétiens, maintenant établi dans sa gloire de ressuscité, si proche qu'il soit des siens par l'esprit et par le coeur, ne les rejoint plus que par des anges qu'il députe auprès d'eux (lire, à ce sujet, Le Pasteur, du théologien Hermas). Ainsi donc, alors qu'on aurait pu s'attendre aussi bien à voir l'apparition de Jésus, comme ange de

Ainsi donc le christianisme a-t-il véhiculé les anges — bons et mauvais — dans sa tradition, mais sans s'engager envers eux. Certes la Révélation parle d'eux, mais elle parlait bien aussi d'un soleil qui avait cessé de tourner, et l'on se rappelle que des discussions assez retentissantes eurent lieu à ce sujet jadis. La Révélation nous invite par ailleurs à ne pas nous perdre en speculation sur les anges et nous rappelle, par la plume de l'auteur de l'Épître aux Hébreux, que Jésus ne s'est pas chargé des anges (ni donc des démons), "mais c'est de la descendance

d'Abraham qu'il se charge" (2, 16).

Ceci ne veut en aucune façon infirmer la plausibilité de l'hypothèse favorable à l'existence des anges et des démons, mais la situe en son lieu propre. Les anges et les démons sont dans la Bible comme le soleil, la lune, les étoiles, le grain de sénévé ou de moutarde; ils n'en sont pas la fin ni le dernier mot; ils n'y figurent qu'à titre d'accessoirs.

Libre donc aux philosophes ou scientifiques de poser ou de refuser l'existence des anges, des démons ou des martiens; on ne leur demande que de le faire par des raisons probantes et appropriées au sujet. De dire que c'est là de la "métaphysique", avec un sourire supérieur, est ne rien dire du tout; car, ainsi que l'a rappelé Peguy: "Si d'affirmer Dieu, c'est de la métaphysique; de le nier, c'est de la "métaphysique" aussi". Qui ne veut pas faire de métaphysique ici n'a que le droit et le devoir de se taire.

## lettres au DEVOIR

**L'Albatros et les crapauds**

Les superlatifs élogieux me font défaut pour décrire le dernier tour de chant de Leo Ferré. Il devrait donner à tous les chansonniers conscients de leurs limites — moi le premier — l'envie d'aller se rhabiller, tant nous faisons figure de tristes "rigolos" auprès d'un tel monument de force et de perfection. Et pourtant, étant d'un quart de siècle ses cadets, il nous faudra bien, dans la mesure de nos modestes compétences, tâcher de perpétuer son effort quand le grand maître aura disparu... (Je me garderai bien de juger l'individu lui-même: nul n'est irréprochable ni parfaitement cohérent, à commencer par ses detracteurs! Et si nous méprisons les vérités qu'il nous assène comme autant de coups de poing dans la gueule, nous perdons toute chance de nous engager, un jour, sur la voie de LA vérité).

J'ai assisté à son spectacle

du 22 mars, à la Place des Arts, et j'en suis sorti désespéré. Pendant que Ferré, sur scène, s'évertue à fustiger la connerie et l'injustice, dans la salle, la betise, ignoble et monstrueuse, la betise au front de taureau, celle qui, infatigable d'elle et de sa médiocrité, prépare consciencieusement l'avènement des Torquemada, Hitler et autres Pinochet, se donne libre cours sans la moindre vergogne.

Tout d'abord, un émergisme, pourtant jeune et chevelu — ce qui ne veut plus rien dire, et le qualificatif de "gauchiste d'extrême-droite" dont l'artiste a excédé lui convenait à merveille — s'est permis de vociférer pendant toute la seconde partie du recital sans que, d'ailleurs, le personnel du théâtre ne juge bon d'intervenir. Puis, le tour de chant terminé, quelque affligé crottin, s'emparant du micro, proféra une platitude d'une tristesse

se à toute toute la soirée en l'air; et l'ovation enthousiaste que reçut Ferré ne pouvait plus rien y changer.

Pauvre chanson dont ne comptent plus que la forme... le "design"... l'emballage — (conséquence logique de notre abrutissement par le conditionnement publicitaire en vue de la consommation) — et dont le fond devient négligeable, à plus forte raison s'il dérange!

Décidément, la bave des crapauds mûrit à tel point le sol de notre société que le cheminement de l'Albatros y est encore plus empêché que par ses ailes de géant...

Pauvre Leo, quand tu entres l'Age d'or pour dans dix mille ans, j'ai bien peur que tu ne peches par excès d'optimisme: c'est râpé, ça ne fera qu'empirer!...

Alexandre ZELKINE  
chansonnier  
Montréal, le 26 mars 1974

**L'intégration à la communauté francophone**

Reste l'important problème de l'intégration des immigrants à la communauté francophone, comme m'en fait obligation la loi organique de mon ministère.

La première condition à l'intégration des nouveaux arrivants, c'est de les bien connaître. Grâce à la précieuse collaboration du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et dans le cadre des négociations dont je parlais précédemment, nous venons tout juste d'obtenir la fourniture systématique d'une copie du formulaire 1000 qui accompagne chaque nouvel arrivant au Québec. Ottawa vient également de nous envoyer tous les renseignements pertinents à l'année 1973 et je pense que nous serons en mesure de publier d'ici quelques semaines et pour la première fois depuis notre existence des statistiques détaillées et complètes sur les caractéristiques de notre immigration.

Il est tout à fait normal qu'après l'arrivée des nouveaux Québécois, l'effort doive essentiellement porter sur leur intégration linguistique massivement orientée vers la francisation, de la même façon qu'en Ontario vers l'anglicisation.

Je ne parlerai pas ici de la langue d'enseignement ni de la langue de travail, deux dossiers qui sont de la responsabilité du ministre de l'Éducation. Je me bornerai à rappeler le double message que me transmettent de façon claire les porte-parole des groupes ethniques: "Nous re-

**GOUTTIÈRES HO-DO PRIMEAU**  
Email Galvanisé Cuivre Aluminium  
ESTIMATION GRATUITE  
**PRIMEAU MÉTAL INC.**  
MONTRÉAL: 322-4160  
QUÉBEC: 872-9244

**AUTO-ÉCOLE?**  
De préférence  
**LAUZON**

**À Jésus?** de l'histoire à la foi

Dans les réaménagements religieux actuels, on manifeste un intérêt renouvelé pour Jésus; ses faits et gestes. Sur ce sujet fondamental en christianisme, l'ouvrage réunit douze études qui furent d'abord données, sous forme de conférences publiques, par les professeurs de la section des études bibliques de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Collaborateurs: Léonard Audef, Marie-Georges Bulteau, André Cousineau, Guy Couturier, Jean-Louis D'Arçon, Julien Harvey, André Legault, Jean Martucci, André Myre, Roland Proulx, Gérard Rochais, Viateur Yelle.

9e volume de la collection "Héritage et projet" - 224 pages - 21,5 cm - \$5,00

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ FIDES, 245 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL H2X 1N9 - TEL.: 861-9621

**AUX ÉDITIONS FIDES**